

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: 00251-11-5517700 Cable: AU, ADDIS ABABA
Website: www.africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF
Onzième session ordinaire
25 – 29 juin 2007
Accra (GHANA)

EX.CL/343 (XI)

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LES PRÉPARATIFS DU
SOMMET AFRIQUE-INDE

Introduction

1. Le 23 mars 2007, la Commission a tenu une réunion d'information sur les préparatifs du Sommet Afrique-Inde. Au cours de cette réunion, la Commission a présenté, à titre d'information et pour adoption par le COREP, le rapport de la 1^{ère} réunion préparatoire tenue à New Delhi du 13 au 16 mars 2007.

2. Lors de la réunion de New Delhi, des accords avaient été conclus entre les deux parties sur la structure et le cadre du Sommet, les modalités de participation de la partie africaine et du niveau de participation des États membres, notamment les résultats attendus, la régularité de la tenue du Forum et les principaux secteurs de coopération, à savoir l'agriculture, l'infrastructure, l'énergie, le commerce, l'industrie, les PME et les finances, l'éducation, la santé, les TIC, la gouvernance, les relations entre le domaine civil et le domaine militaire, et le maintien de la paix. Les deux parties ont également convenu qu'il était nécessaire de tenir une deuxième réunion préparatoire à Addis-Abeba dans la deuxième moitié du mois de mai 2007. Cette réunion devrait être élargie au Sous-comité du COREP sur la coopération multilatérale.

3. Comme élément du processus de la préparation de cette réunion, la Commission a préparé un projet de déclaration et un plan d'action qui ont été communiqués aux États membres et aux partenaires indiens. Cette déclaration et ce plan d'action étaient le principal sujet de discussion de la 2^{ième} réunion préparatoire qui a eu lieu à Addis-Abeba en Éthiopie du 23 au 24 mai 2007. La réunion avec la partie indienne était précédée, un jour avant, par une réunion du Sous-comité sur la coopération multilatérale et de la Commission, pour examiner le projet de déclaration et arrêter un consensus sur ce qu'il faudrait présenter à la délégation indienne.

4. La réunion avec l'Inde était co-présidée par M. W.M. Mangachi, président du Sous-comité du COREP sur la coopération multilatérale et M. Dinkar Khullar, vice-secrétaire général au ministère indien des affaires extérieures. Les représentants des 15 États membres du Sous-comité du COREP, des fonctionnaires de la Commission de l'Union africaine et les membres de la délégation indienne ont assisté à la réunion.

5. Les participants ont examiné deux projets de documents – l'un préparé par la Commission de l'UA et l'autre par la délégation indienne. Les deux projets étaient largement semblables en termes de contenu, car tous les deux se basaient sur les résultats de la 1^{ère} réunion préparatoire de New Delhi. À la fin de la réunion, les deux parties ont arrêté un projet de déclaration et plan d'action qui a été restructuré avec des d'autres propositions pour la coopération.

6. Étant donné que la partie indienne ne s'était pas prononcée sur le préambule de la déclaration et du mécanisme de suivi, ces aspects ont été mis de côté pour être examinés et discutés plus tard par les deux parties. La partie africaine a également exprimé son souhait d'envoyer le projet de déclaration aux États membres de l'UA pour leurs commentaires et autres contributions afin d'enrichir le document. Les participants ont également convenu que l'harmonisation du projet de déclaration devrait se poursuivre et que ce projet pourrait être soumis à l'examen et à l'amélioration des deux parties jusqu'à ce qu'il soit finalement signé.

7. À part la rédaction d'un projet de déclaration harmonisé qui reflète les grands domaines de coopération arrêtés par les deux parties, les participants ont également examiné et mis à jour les conclusions de la 1^{ère} réunion préparatoire sur le format et d'autres aspects de l'organisation du Sommet. Par conséquent, ils ont convenu de ce qui suit :

a) Structure et cadre

8. Le Forum devrait se tenir au niveau des chefs d'État et de gouvernement avec trois sous-structures, à savoir : le Sommet proprement dit, la réunion ministérielle et une réunion de haut niveau.

b) Structure de participation

9. La participation de la partie africaine au **Sommet** devrait être élaborée sur la base de la décision de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, à sa 7^{ième} session ordinaire tenue à Banjul en Gambie, qui stipule qu'une réunion

entre les pays africains et un seul pays partenaire devrait se tenir avec la participation des personnes ci-après :

- a) Le président de l'Union
- b) Le président de la Commission de l'UA
- c) Les présidents des huit (8) communautés économiques régionales reconnues ; et
- d) Le président du Comité des chefs d'État sur la mise en oeuvre du NEPAD et les présidents des cinq pays initiateurs du projet.

10. En outre, une proposition a été faite pour inclure la participation de l'ancien président immédiat de l'Union africaine à ces forums afin d'assurer la continuité. Cette dernière suggestion doit être approuvée par le Conseil exécutif et la Conférence, puisqu'elle n'était pas contenue dans la décision de Banjul citée ci-dessus.

11. **Au niveau ministériel**, la participation devrait être limitée aux ministres des pays dont les chefs d'État et de gouvernement participeront au Forum.

12. Tous les États membres de l'UA devraient être invités à participer **aux réunions de haut niveau** afin de faciliter l'inclusivité.

c) Autres acteurs dans le processus de consultation

13. Les deux parties ont convenus qu'il était nécessaire d'avoir la participation active des communautés économiques régionales africaines (CER) au niveau des consultations devant aboutir au Sommet et au Sommet lui-même. Par conséquent, toutes les CER ont été invitées à la réunion préparatoire d'Addis-Abeba, mais seul le COMESA était présent.

14. De même, la partie africaine a noté qu'il fallait avoir participation active du groupe des ambassadeurs africains à Delhi, qui a déjà constitué un comité spécial à cette fin, sous la présidence du haut commissaire ghanéen, qui aurait dû participer à la 2^{ième} réunion préparatoire, mais n'a pas pu y être présent. Les projets de documents seront envoyés au groupe à Delhi pour examen et contributions.

d) *Dates proposées pour le Forum*

15. La partie indienne n'a pas pu pas faire une proposition sur les dates spécifiques ou précises du Forum. La partie africaine a cependant souligné la nécessité de proposer au plus tôt les dates afin de permettre aux représentants africains d'informer leurs gouvernements en temps opportun. Cependant, l'Inde s'est engagée à faire une proposition bientôt, mais le mois d'août a été proposé.

e) *Logistique*

16. Les participants ont demandé à la partie indienne de fournir les informations nécessaires sur les hôtels, le transport et l'hospitalité réservée aux délégations africaines au Forum.

Conclusion

17. La réunion préparatoire sur le Forum Afrique-Inde s'est avérée très utile. Par conséquent, la rédaction du projet de déclaration et plan d'action a évolué concrètement. De manière plus significative, le modèle de la coordination étroite entre la Commission de l'UA et le Sous-Comité du COREP sur la coopération multilatérale a donné le ton de ce développement. La poursuite de ce modèle d'interaction et de coordination facilitera la réussite de la préparation du Sommet Afrique-Inde. Le COREP peut souhaiter noter le rapport intérimaire de cette réunion préparatoire et approuver les résultats et le cadre pour la considération du Conseil exécutif. Le COREP pourrait également recommander au Conseil exécutif et à la Conférence d'envisager d'inclure l'ancien président immédiat de l'Union comme élément de la délégation de l'Union africaine devant participer aux futurs sommets entre les pays africains et un seul pays partenaire afin de faciliter la continuité.

2007

Rapport Intérimaire sur les Préparatifs du Sommet Afrique-Inde

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3508>

Downloaded from African Union Common Repository